

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 12

Artikel: Le logement des ouvriers étrangers

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le logement des ouvriers étrangers

16

L'heureuse persistance de la haute conjoncture n'implique pas seulement des avantages. Devant une main-d'œuvre trop rare pour assurer la livraison en temps voulu de toutes les commandes courantes, les entreprises suisses n'ont guère d'autre recours que d'engager des travailleurs étrangers. Ce phénomène, il est vrai, est particulièrement propre aux villes et aux grandes localités, où se tiennent la plupart des industries, et où il est malaisé d'arriver à loger convenablement tous les ouvriers étrangers. Même en supposant que des conditions de logement satisfaisantes leur soient offertes, nos hôtes n'en seraient néanmoins pas accueillis partout les bras ouverts. La réserve de notre population à leur égard est compréhensible, car le mode de vivre de nos ardents voisins n'est pas toujours des plus silencieux et n'inspire pas nécessairement à chacun un enthousiasme excessif. Le comportement systématiquement méfiant de nos compatriotes à l'égard de ce qui nous vient de l'extérieur, entraîne une attitude fort éloignée de la sociabilité.

Quoi qu'il en soit, c'est un fait réjouissant que de voir un nombre toujours plus élevé de chefs d'entreprise intelligents s'en rendre compte et créer leur propre dispositif de logement de leurs collaborateurs.

Pour illustrer pratiquement la question, nous nous sommes rendus dans deux entreprises de construction suisses, qui occupent de très nom-

Les sympathiques baraquements d'habitation abritent les collaborateurs étrangers d'une entreprise de construction. Itallens pour la plupart, c'est là que la majeure partie d'entre eux passent leurs soirées libres à jouer à la fameuse «boccia».

breux travailleurs étrangers et assument elles-mêmes leur logement. Après l'édification, par l'une d'elles, voici quelques années, d'un baraquement de bois moderne et bien équipé, un second baraquement fut récemment construit à proximité. Et c'est un total de huitante à nonante membres de l'équipe étrangère qui ont trouvé place dans l'ensemble de ces deux baraquements.

Avenantes, rouge foncé, volets gris clair, ces habitations de bois sont constituées d'éléments de parois mobiles préfabriqués, dont l'usinage et l'assemblage sont le fait des propres charpentiers de l'entreprise. Il va sans dire que les ateliers ne se bornent pas à fabriquer des logements pour leur propre usage, mais qu'ils travaillent pour beaucoup d'autres maisons, qui n'utilisent pas ces baraquements seulement pour y loger leurs quelque deux mille ouvriers de toutes nationalités, mais, aussi, pour en pourvoir les chantiers de montagne, qui n'offrent absolument aucune autre possibilité de logement. Grâce à la vaste expérience acquise dans la fabrication de ces baraquements, il est possible de conférer à ces logements une atmosphère de plus en plus sympathique. Ils sont divisés en chambres à deux ou trois lits, claires, plaisantes et partiellement peintes de couleurs différentes. En hiver, la simple pression d'un bouton électrique permet de chauffer chacune d'elles. En outre, les baraquements possèdent plusieurs installations de cuisine où l'on dispose de tout le nécessaire pour cuisiner à l'électricité, ainsi que de salles de lecture et de séjour où passer les heures de liberté. Equipements de toilettes, douche, etc., tout l'agencement sanitaire requis parachève l'intérieur de ces agréables habitations. Et tout cela pour un loyer – que l'on maintiendra aussi réduit que possible – de 40 fr. seulement par personne et par mois.

Voici donc comment, pour un investissement modeste, un nombre considérable d'entreprises suisses s'efforcent d'offrir aux ouvriers étrangers un séjour agréable.



Une des cuisines bien agencées où les ouvriers étrangers s'adonnent à leurs activités ménagères. Chacune d'elles comporte plusieurs emplacements où cuisiner et des éviers séparés.

17



Dans leur chambre, l'objectif a surpris deux ouvriers étrangers au milieu d'un entretien animé. Vue partielle des locaux, peints de diverses couleurs gaies et entretenus par les hôtes eux-mêmes.

